



e-Foot Officiel 94

SOMMAIRE

Communiqués

INFOS

**

Infos Ligue

**

Comment régler les arbitres officiels

Procès-verbaux

Commissions

CDA

**

Football à Effectif Réduit

**

Organisation des Championnats & Coupes

**

Futsal/Football Diversifié

**

Calendriers

Annexes

Tous en bleu pour l'USCL

**

Formation CFI en 4 étapes

**

Location Véhicules

A Consulter sur Footclub

Discipline

+

Sanctions



Egalement Consultable sur notre site internet
<http://districtvaldemarne.fff.fr/documents/>

Installation de la FMI

Pour tous ceux qui ont une **nouvelle tablette et qui veulent installer la FMI**, celle-ci n'est plus disponible sur le Google Store il faut installer un fichier apk en le téléchargeant sur le lien :

[https://app.lfpl.fr/fmi/Feuille de match informatisee 3 9 0 0.apk](https://app.lfpl.fr/fmi/Feuille_de_match_informatisee_3_9_0_0.apk)

TUTO

<https://paris-idf.fff.fr/wp-content/uploads/sites/19/bsk-pdf-manager/4e852f487a0b1448fbd6d7d8cc4dc9a.pdf>

Info Club

Un tuto pour vous guider sur les demandes de modifications de match dans Footclubs :

En cliquant sur le « ? » disponible en haut à droite de l'application « Compétitions » dans Footclubs

OU

Via cette URL : <https://hosted-product.app.smart-tribune.com/faq/private/fff/?tag=nouveau-module-competition-1179> clubs seront traités par le District du Val-de-Marne de FOOTBALL.

Traitement des e-mails qui doivent être « officiel » (.....@lpiff.fr)

Afin que nous puissions traiter ces derniers dans les meilleurs délais nous vous demandons de bien vouloir indiquer à chaque correspondance :

Le numéro du match / La catégorie / Le match / La date

Nom, Prénom et fonction du signataire du mail

-Eviter de mettre en copie le district si vous n'avez pas encore l'accord du club adverse (doublon des mails aux commissions)

-Indiquer la liste des matchs + arrêté municipal (lors de fermetures des terrains par les municipalités)

-De mettre plusieurs boîtes mails des services du District en copie (exemple : cda+technique+formation...)

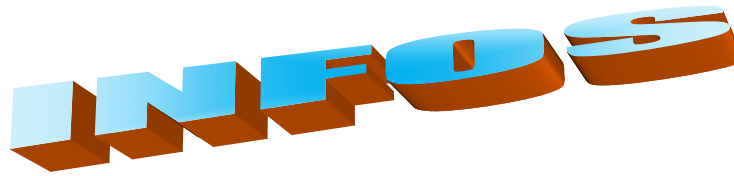
-De faire doublon pour les changements via Footclubs et boîte mail du district

Modes d'envoi du courrier à la Commission du Football à Effectif Réduit

E-mail : cfaer94@gmail.com

Edition N° 692 du Jeudi 21 Novembre 2024

COMMUNIQUES



Tous les **PROCES-VERBAUX** peuvent être consultés sur notre **SITE INTERNET**,
chaque **jeudi après-midi** : <https://districtvaldemarne.fff.fr>

***Documents & * Procès-Verbaux**

Tirages – Finales Régionales - Coupe Gambardella

| Date | Equipes |
|----------------------------|---|
| 24/11/2024 | Creteil Lusitanos F. 21 - Aubervilliers Jeunes 21 |
| 24/11/2024 | Grigny U.S. 21 - Fontenay Ss/Bois Us 21 |
| 24/11/2024 | Villejuif U.S. 21 - Versailles 78 Fc 21 |

Le Dispositif Pass'sport est reconduit pour cette saison

Le pass Sport est une aide de 50 euros qui permet de financer une partie de l'inscription sportive à plus de 6,5 millions de jeunes. Il est valable dans plus de 85 000 clubs et salles de sport partenaires.

Le dispositif est porté par l'État et déployé par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et permet de soutenir la pratique sportive de jeunes pendant l'année sportive.

Cette année, le dispositif **se clôturera le 31 décembre 2024**.

Le pass Sport 2024 s'adresse aux jeunes qui sont :

- Nés entre le 16 septembre 2006 et le 31 décembre 2018 et bénéficient de l'allocation de rentrée scolaire
- Nés entre le 1er juin 2004 et le 31 décembre 2018 et bénéficient de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé
- Nés entre le 16 septembre 1993 et le 31 décembre 2008 et bénéficient de l'allocation aux adultes handicapés
- Étudiants, âgés de 28 ans révolus au plus, et bénéficient au plus tard le 15 octobre 2024, d'une bourse de l'état de l'enseignement supérieur sous conditions de ressources, d'une aide annuelle du CROUS ou d'une bourse régionale pour les formations sanitaires et sociales pour l'année universitaire 2024 – 2025

Plus d'infos : [Accueil – pass Sport \(sports.gouv.fr\)](#)

ATTESTATION D’AFFILIATION

[Les clubs ont dorénavant la possibilité d'éditer une attestation d'affiliation à tout moment depuis FOOTCLUBS via le menu =](#)

« ORGANISATION / EDITIONS & EXTRACTIONS / ONGLET ATTESTATION AFFILIATION »

La Commission de Discipline

Rappelle aux joueurs-joueuses, éducateurs-éducatrices, dirigeants-dirigeantes et aux arbitres qu'ils doivent adresser dans un délai de 48 h suivant la rencontre un rapport circonstancié sur les motifs des expulsions ou sur les incidents.

LE DISTRICT DU VAL DE MARNE
Recrute pour la nouvelle saison 2024/2025

Vous êtes désireux de vous investir en tant que commissaire du District, vous souhaitez mettre vos compétences et votre expérience au service de l'intérêt général, vous avez de la disponibilité, n'hésitez



pas à postuler pour intégrer, par exemple, l'une des commissions ci-dessous :

- Commission de Discipline** (réunion hebdomadaire en soirée pour traiter les incidents disciplinaires)
- Commission d'Appel Disciplinaire** (réunion sur convocation en soirée pour traiter les incidents disciplinaires de seconde instance)
- Commission des Statuts & Règlements** (réunion en soirée pour traiter les dossiers réglementaires)
- Commission d'Organisation des Compétitions** (réunion hebdomadaire en après-midi pour assurer le suivi des compétitions)

Pour toutes ces commissions, une maîtrise des outils informatiques est un plus.

Les candidatures sont à adresser par mail : secretariat@districtvaldemarne.fff.fr

PLANNING DES PARUTIONS JOURNAL E-FOOT 94 2024/2025

| | | | | | |
|----------|-----------|-----------|-----------------------|----|------------|
| NOVEMBRE | 7 | 14 | 21 | 28 | |
| DECEMBRE | 5 | 12 | 19 | | |
| JANVIER | 9 | 16 | 23 | 30 | |
| FEVRIER | 6 | 13 | 20 | 27 | |
| MARS | 6 | 13 | 20 | 27 | |
| AVRIL | 3 | 10 | 17 | 24 | |
| MAI | 1 (férié) | 8 (férié) | 15 | 22 | 29 (férié) |
| JUIN | 5 | 12 | 19 | 26 | |
| JUILLET | 3 | 17 | 24 | | |
| | | | (Spécial Calendriers) | | |

Avis aux Clubs « Modification de l'article 14 des RSG dans un but de clarification »

14.11.1 – Dans le cas d'une division composée de plusieurs groupes et impliquant la notion de meilleur deuxième et suivant, si l'équipe classée meilleure deuxième ne peut pas ou ne veut pas monter, elle ne sera pas remplacée par celle classée troisième ou suivante de son groupe ; dans ce cas c'est l'équipe classée seconde meilleure deuxième qui accède à la division supérieure.

Installation de la FMI

Pour tous ceux qui ont une **nouvelle tablette et qui veulent installer la FMI**, celle-ci n'est plus disponible sur le Google

Store il faut installer un fichier apk en le téléchargeant sur le lien :

https://app.lfpl.fr/fmi/Feuille_de_match_informatisee_3_9_0_0.apk

TUTO

<https://paris-idf.fff.fr/wp-content/uploads/sites/19/bsk-pdf-manager/4e852f487a0b1448fbd6d7d8cc4dc9a.pdf>

Info Club

Un tuto pour vous guider sur les demandes de modifications de match dans Footclubs :

En cliquant sur le « ? » disponible en haut à droite de l'application « Compétitions » dans Footclubs
OU

Via cette URL : <https://hosted-product.app.smart-tribune.com/faq/private/fff//?tag=nouveau-module-competition-1179> clubs seront traités par le District du Val-de-Marne de FOOTBALL.

Traitement des e-mails qui doivent être « officiel » (.....@lpiff.fr)

Afin que nous puissions traiter ces derniers dans les meilleurs délais nous vous demandons de bien vouloir indiquer à chaque correspondance :

Le numéro du match / La catégorie / Le match / La date / Nom, Prénom et fonction du signataire du mail

-Eviter de mettre en copie le District si vous ne venez pas d'un club affilié au District (double des mails aux commissions)

- Indiquer la liste des matchs + arrêté municipal (lors de fermetures des terrains par les municipalités)
- De mettre plusieurs boites mails des services du District en copie (exemple : cda+technique+formation...)
- De faire doublon pour les changements via Footclubs et boîte mail du district

Modes d'envoi du courrier à la Commission du Football à Effectif Réduit

E-mail : cfaer94@gmail.com

Article 11 – Les Obligations (NOUVEAU)

Article 11 - Les obligations

11.1 - Les équipes obligatoires pour les compétitions seniors du dimanche après-midi sont les suivantes :

- **D1**
 - SENIORS :
Une deuxième équipe Senior disputant un championnat national, régional ou départemental qui s'inscrit dans la pyramide des compétitions masculines menant au plus haut niveau professionnel du football libre.
 - JEUNES FOOTBALL A 11 :
3 équipes de jeunes de football à 11 dans les championnats nationaux, régionaux ou départementaux.
Etant précisé que ces 3 équipes doivent être :
 - De catégories différentes et prises parmi les U14, U15, U16, U17, U18, U19 et U20,
 - **Ne peuvent être des équipes féminines.**
 - FOOT A EFFECTIF REDUIT :
 - 2 équipes dans les criteriums régionaux ou départementaux (U11, U12 ou U13),
 - Obligation pour ces 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football jusqu'à leur terme.
 - Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines.
- **D2**
 - SENIORS : 2 équipes
 - JEUNES :
 - 3 Équipes de jeunes dont 2 parmi (U14, U15, U16, U18)
 - Ou bien une équipe U20
 - Ou une équipe féminine U15F à 11.
 - Ou U18F à 11 qui peut remplacer la 3^{ème} équipe de jeunes.
 - Foot à effectif réduit :
 - 2 équipes (de U8 à U13)
 - Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines
 - Obligation pour les 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football.

Attention les clubs accédant à la D2 sont tenus de respecter toutes les obligations ci-dessus dès la 1^{ère} saison.

- **D3**
 - SENIORS : 1 équipe
 - Après deux saisons dans cette division, obligation d'une équipe de jeunes – Filles ou Garçons de U8 à U20.
- **D4**
 - SENIORS : 1 équipe
 - Pas d'obligation.

PortailClubs : Tout savoir pour s'inscrire

PortailClubs est un outil conçu par la Fédération Française de Football vous permettant de gérer de manière facilitée votre club. C'est un outil grâce auquel vous pourrez aisément naviguer entre tous les outils digitaux de la FFF (Footclubs / FAFA etc).

Sur PortailClubs, vous retrouverez des informations et documents qui correspondent à votre profil. Cet outil s'adresse à tous les dirigeant(e)s, éducateurs/éducatrices, arbitres et salarié(e)s de tous les clubs affiliés à la FFF.

Outil indispensable notamment pour les inscriptions aux formations.

PEUT-ON JOUER AVEC UNE LICENCE NON VALIDÉE ? OUI !

Une licence qui apparaît sur la tablette sous le statut de « Licence Non Validée » est une licence dont la demande a été saisie par le club, via Footclubs, mais que la ligue n'a pas encore traitée.

Dès la saisie de la demande par Footclubs, le joueur ou la joueuse est licencié(e) et donc assuré(e).

Un joueur ou une joueuse dont la licence apparaît comme « non validée » peut donc participer à une rencontre, sous réserve, bien sûr du respect du délai de qualification de 4 jours francs à compter de la date d'enregistrement (c'est-à-dire la date de la saisie de la demande de licence).

Dans l'hypothèse où, ensuite, le dossier de demande de licence s'avèrerait incomplet, il suffit de le compléter, dans les 4 jours francs à compter de la notification par la Ligue de la ou des pièce(s) manquant(es) pour que la date d'enregistrement de la licence reste celle de la saisie de la demande de licence, par Footclubs.

TOURNOIS CLUBS

20ème édition du Tournoi Fébus qui se tiendra les 21 et 22 juin 2025

📍 Complexe sportif Jean SURRE, 09000 Foix
Contact : 📞 06 29 12 65 06 ou 06 13 62 59 50

Le FC JARD S/MER organise le samedi 7 et dimanche 8 Juin 2024,
La 4ème édition de la Yellow' Cup ! Ce tournoi International U12-U13 aura lieu au complexe sportif de Jard-sur-Mer ; 4 terrains foot à 8.

Contact : 06.11.49.77.73 ou q.rambaud.fcja@gmail.com



COMMENT REGLER LES ARBITRES OFFICIELS ? **SAISON 2024 & 2025**



PROCESS :

Le prélèvement aux Clubs et le défraiement des Arbitres par virement reprend cette saison Il est applicable dès la **1^{ère} journée de Championnat.**

Ce dispositif concerne les championnats où les Arbitres sont désignés chaque semaine par le District :

| | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Seniors D1, D2, D3• Féminins D1• U18 D1• U16 D1 | <ul style="list-style-type: none">• U15 D1• U14 D1• CDM D1• FUTSAL D1 et D2 |
|--|--|

SAUF

Ce dispositif ne concerne pas les matchs de « COUPES 94 » et « DEMANDES EXCEPTIONNELLES DES CLUBS »
Les clubs doivent régler directement le ou les Arbitre(s) le jour de la rencontre par chèque ou espèces.

POUR LES CLUBS :

Le 1^{er} prélèvement sera effectué aux alentours du **20 Septembre 2024**, (le même montant sera prélevé chaque mois jusqu'à fin mai - soit au total 9 prélèvements)

Le mois de JUIN étant la régularisation = total des désignations réelles de la saison. (Le District effectuera soit un « Remboursement » soit un « Prélèvement » sur vos comptes bancaires.). Un courrier vous sera envoyé après la dernière journée de championnat pour vous en informer.

POUR LES ARBITRES :

Le 1^{er} virement sera effectué aux alentours du **25 Octobre 2024** (puis tous les 25 de chaque mois)

Le mois de JUIN étant la régularisation = total des désignations réelles de la saison. (Le District effectuera soit un « Remboursement » soit un « Prélèvement » sur vos comptes bancaires.). Un courrier vous sera envoyé après la dernière journée de championnat pour vous en informer.

Attention !! vérifier la FMI et remonter toutes absences des arbitres la semaine qui suit avant le jeudi 12h00

Un double de la fiche de frais sera à signer par l'arbitre officiel & le Club recevant.
Chaque partie conservera un exemplaire comme justificatif.



LA LIGUE *et vous!*

Calendriers Généraux

Saison 2024 / 2025

Nous vous proposons de retrouver les différents calendriers pour la saison 2024/2025 en cliquant sur les liens ci-dessous.

[Seniors](#)

[U16 - U17](#)
[U18 - U20](#)

[U14](#)
[U15](#)

[U12](#)
[U13](#)

[Séniors
Féminines](#)

[Futsal
Masculin](#)

[CDM &
Anciens](#)

[Foot
Loisirs](#)

À VENIR

[Futsal
Féminin](#)

[U15 F](#)
[U18 F](#)

[U18
Futsal](#)

[Foot
Entreprise &
Critérium](#)

[Coupe
Outre - Mer](#)

75 77 78 91
92 93 94 95

Les Formulaires

Demande de licences

Retrouvez dans la rubrique « **Formulaires Club** » de notre site tous les formulaires en lien avec les demandes de licences. Ces différents formulaires sont également consultables sur **Footclubs** (Organisation - Centres de gestion, puis cliquez sur le nombre en face de la Ligue dans la colonne « Documents »).

NB : pour plus de facilité, les bordereaux de demandes de licences sont remplissables en ligne.

Il est par ailleurs rappelé que les conditions d'assurance étant spécifiques à chaque Ligue Régionale, **seul le bordereau de demande de licence mis à votre disposition par la Ligue pourra être validé comme étant conforme !**



[Cliquez ici](#) pour retrouver les différents formulaires !

Comme chaque année, la **Ligue de Paris Île-de-France de Football** recrute pour son service « **Licences** » des saisonniers pour les mois de **Septembre & Octobre 2024**.

Merci de bien vouloir transmettre un **CV** et une **lettre de motivation** par **mail** à l'attention de **Ludovic Eouzan** l'adresse suivante leouzan@paris-idf.fff.fr

Mouvements Clubs

Tableau récapitulatif des pièces demandées selon les types de mouvements clubs

| | |
|---|--|
| <p>DEMANDE D’AFFILIATION (Article 22 des RG FFF)</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Attestation sur l’honneur (nouveau modèle en PJ) -Récépissé de déclaration de création du club en Préfecture (pas le récépissé de modification) ou la parution au Journal Officiel (disponible sur le site Internet du Journal officiel) -PV de l’Assemblée Constitutive (celui qui a été établi lors de la création de l’association) -Statuts de l’association : ils doivent impérativement comporter un objet consistant, a minima, en la pratique du football. |
| <p>FUSION-CREATION (Article 39 des RG FFF)</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Attestation sur l’honneur (nouveau modèle en PJ) -Récépissé de déclaration de création du club en Préfecture (<u>pas le récépissé de modification</u>) -PV de l’Assemblée Constitutive (celui qui a été établi lors de la création de l’association) -Statuts de l’association : ils doivent impérativement comporter un objet consistant, a minima, en la pratique du football. - PV de l’Assemblée générale de chacun des clubs qui fusionnent qui décide de sa dissolution |
| <p>FUSION-ABSORPTION (Article 39 des RG FFF)</p> | <ul style="list-style-type: none"> -PV de l’Assemblée générale du club absorbé qui décide de son absorption (et par suite de sa dissolution) - PV de l’Assemblée Générale du club absorbant lors de laquelle il a acté la fusion-absorption |
| <p>CHANGEMENT DE TITRE (Article 36 des RG FFF)</p> | <p>Récépissé de déclaration de modification en Préfecture</p> |
| <p>DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM SUITE A UNE SORTIE D’UN CLUB OMNISPORT</p> | <p>PV d’AG du club omnisport qui autorise la section football à prendre son indépendance + récépissé de création en Préfecture</p> |

Pré-requis licences 24/25

Comme la saison dernière, nous vous recommandons de privilégier la dématérialisation notamment pour vos demandes de renouvellement et les nouveaux joueurs. A l'inverse, pour ce qui concerne les mutations (changements de club), nous vous préconisons de recourir au format papier.

Nous attirons votre attention sur les formalités que vous devez impérativement remplir dans Footclubs avant de pouvoir procéder à la saisie de vos demandes de licences - voir ci-après et ci-joint:

1. La saisie de l'adresse email personnelle et du numéro de téléphone portable du Président

A défaut de satisfaire à ce pré requis, la validation des membres du Bureau ne sera pas possible. **A retenir :**

- L'email principal du Président doit être différent de l'email officiel, de l'email principal, ou de l'email autre du club.
- Le numéro de mobile du Président doit être différent du mobile personnel, ou du mobile travail du club.

NB : cette évolution est liée aux nouvelles modalités de vote pour l'élection du Président de la FFF et du Comité Exécutif à laquelle participera le Président de chaque club à statut amateur affilié à la FFF et qui aura lieu par un vote à distance le 10 décembre 2024.

2. L'inscription et la validation des membres du Bureau

Les membres du Bureau suivants : Président, Trésorier et Secrétaire Général, doivent être renseignés et validés.

3. La signature du Contrat d'engagement républicain et de la note de conformité RGPD

Pour accéder au menu "Licences", il vous faudra cocher une case dans Footclubs attestant que vous avez pris connaissance de ce Contrat.

4. La validation du RIB du club (Menu "Organisation" puis "RIB Club")

Si le RIB enregistré dans Footclubs reste inchangé, il convient juste de le valider. En cas de changement, saisir le nouveau RIB et valider.

5. La saisie des licences de ces 3 membres du Bureau

A défaut de réaliser cette étape, les demandes de licences saisies par le club pour ses joueurs, éducateurs, etc., ne pourront pas être vérifiées puis validées par le service des Licences de la Ligue.

Enfin, nous vous invitons à retrouver toutes les informations sur la dématérialisation dans l'article ci-après publié sur le site de la Ligue : <https://paris-idf.fff.fr/simple/licences-2024-2025/>

Procès-Verbaux



COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE

BUREAU

REUNION DU JEUDI 07 NOVEMBRE 2024

PRESENTIEL

Présents : MM. J. GALLONDE (PRESIDENT), MM., B. ELHOR, J. CORDON-MELO.

Assistent : P. SOREL

Excusé(e)s : MM, B. FOLTIER, N. RIT, M. ABED.

INTRODUCTION - ORDRE DU JOUR

Après un appel « présents -absents », la réunion est ouverte à 19h00. L'ordre du jour est le suivant :

- **Courriers**
- **Effectifs**
- **Agenda**
- **Questions diverses et tour de table**

COURRIERS

M. Julien HUBERT annonçant mettre un terme à sa carrière. La Commission Départementale d'Arbitrage le remercie au nom du District du Val-de-Marne de football pour les services rendus à l'arbitrage val-de-marnais.

M. Jérémy GUERET souhaitant devenir observateur. La Commission Départementale d'Arbitrage, après validation par le Comité Directeur du District, accueille sa demande et l'ajoute au groupe « observateur ».

M. Samba AUBIN annonçant mettre un terme à ses fonctions au service de l'arbitrage. La Commission Départementale d'Arbitrage le remercie au nom du District du Val-de-Marne de football pour les services rendus à l'arbitrage val-de-marnais.

M. Ismaila DIOP faisant part d'une expérience personnelle sur une rencontre. La Commission Départementale d'Arbitrage accède à sa demande

M. Jean-Paul DA CRUZ demandant la tenue d'un nouveau match de validation après sa réussite à l'examen théorique FIA. La Commission Départementale d'Arbitrage accède à sa demande à condition que ce dernier suive deux jours de la prochaine formation initiale d'arbitrage (J1 et J3).

M. Luca PISANU souhaitant intégrer la Commission Départementale d'Arbitrage. Cette dernière commission, après validation par le Comité Directeur du District (en date du 06/11/2024) accède à sa demande et le nomme membre de la Commission ainsi qu'observateur du District.

EFFECTIFS

A date, 145 arbitres sont désignables sur un total de 175.



AGENDA

A mettre à vos agendas :

- Il est décidé de convoquer l'ensemble des nouveaux arrivants à la réunion CDA du 21 novembre 2024 à 19h30 pour une remise d'écusson.
- QCM annuel pour les arbitres (Foot à 11) aura lieu du lundi 30 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025. Un QCM sera organisé sur la même période pour les observateurs.
- Une réunion « Observateur D1 » sera organisée au District le jeudi 9 janvier 2025 à 19h30 pour l'ensemble des arbitres évoluant dans cette catégorie.

QUESTIONS DIVERSES ET TOUR DE TABLE

Après un tour de table, la séance est levée à 22h30.

Le Secrétaire de séance
Jeremy CORDON-MELO

Le Président
Fred GALLONDE

PROCHAINE CDA LE 21 NOVEMBRE 2024

COMMISSION FOOTBALL A EFFECTIF REDUIT (F.E.R)

Réunion du lundi 18 novembre 2024

Président : M. GRESSIEN Georges,

Membres : Mme NAZICAL Marie-Ange, MM. FETOUS Lakhdar, LOPES Paulo, MOUSTAMID Abdou,

Assistent : MM. DARDENNES Patrick, TAFININE Driss,

Absents excusés : Mme RANSOU Virginie et URREGO Mariza et MM. AMSELLEM Emile, DIAZ Frédéric, GLAUDE Gérard, GOURDOU Jean-Philippe, NOYON Joël

ADMINISTRATIF

RAPPEL ENVOI DE COURRIERS

La commission rappelle :

-**Que la FMI doit être préparée** = La veille des rencontres sous peine de sanctions.

-**Afin que les dossiers soient traités** = il est impératif de suivre les directives du District du VDM de FOOTBALL.

-D'indiquer sur tous vos courriers officiels :

* Le nom du club- L'objet de votre demande et les références des rencontres :
(CATEGORIE U6 à U13 - GROUPE - POULE et DATE DE LA RENCONTRE).

*1 seul courrier ou un mail pour chaque sujet à traiter.

- Le Modes d'envoi du courrier à la Commission du Football à Effectif Réduit du District VDM DE FOOTBALL : E-mail : cfaer94@gmail.com

NB : Seuls les mails provenant des messageries officielles des clubs seront traités par le District du Val-de-Marne de FOOTBALL.

- Si non utilisation de l'application GFER 94 (Problèmes techniques uniquement) :

Les comptes-rendus des plateaux des U7/U9 sont à envoyer uniquement par Courrier postal :
au District Du Val-De-Marne De Football - 131, Boulevard Des Alliés - 94500 Champigny-Sur-Marne.

-Si utilisation de l'application gfer94 et difficultés pour envoyer :

Les comptes rendus de plateaux (problèmes réseaux) :

- Récupérez le fichier pdf créer sur le téléphone de l'éducateur (PlateauxU7.pdf ou (PlateauxU9.pdf sur Download pour un téléphone Android, sur le Cloud, s'il a été activé, ou sur Mes Documents pour IOS),

- Transférez ce fichier à cfaer94@gmail.com.

- Technique : DRISS : 01.55.96.11.43 ou HEDI : 01.55.96.11.42

-Ne pas oublier d'indiquer les noms et prénoms des joueurs et dirigeants et n° de licence :

Exemple 1 : équipe A /équipe B - U13 - Groupe ABCD du 19/03/2024. Courrier club de

Numéro d'affiliation 5..... du 19/09/2024.

Objet : neutralisation de la rencontre / ou forfait avisé / ou absence ... Responsable Monsieur...Club x. Licence n°.... Pour info : la Technique Monsieur...

La Commission rappelle que la boîte mail utilisée pour le Football d'animation est :

cfaer94@gmail.com

Tout courrier qui ne sera pas envoyé à cette adresse ne sera pas traité.

U6 - U7

Courrier de VILLEJUIF U.S. du 06/11/2024

Plateaux U7 du 09/11/2024 à VILLEJUIF U.S. avec ST MAUR F. MASCULIN V.G.A.

Si les plateaux U7/U9 n'ont pas été joués, les reporter au 14/12/2024.

Courrier de MAISONS ALFORT F.C. du 14/11/2024

Plateaux U7/U9 du 16/11/2024 à MAISONS ALFORT F.C. avec VILLEJUIF U.S.

La Commission demande à MAISONS-ALFORT FC d'envoyer les courriers sur la boîte mail :

CFAER94@gmail.com.

La Commission ne trouve pas trace du courrier du 02/11/2024. Si le plateau n'a pas été joué, il est reporté au 14/12/2024

Courrier de SUCY F.C. du 18/11/2024

Plateaux U7/U9 du 23/11/2024 à SUCY F.C. avec VILLENEUVE ACADÉMIE FOOTBALL CLUB

Pris note de l'inversion de plateaux.

U10 - U11

Courrier de VINCENNOIS C.O. du 12/11/2024

VINCENNOIS C.O./VILLENEUVE ACADÉMIE FC - Critérium Avenir 1 du 09/11/2024. Pris note.

Courrier de BRY F.C. du 13/11/2024

BRY F.C./CHARENTON C.A.P. Critérium Départemental U11-3 du 30/11/2024

Rencontres Critérium U11 et U13 sont reportées au 21/12/2024. Les plateaux U7/U9 sont reportés au 14/12/2024.

Courrier de VALENTON FOOTBALL ACADEMY du 18/11/2024

VILLEJUIF U.S./VALENTON FOOTBALL ACADEMY - Critérium Avenir 2 du 23/11/2024

Les rencontres sont reportées au 21/12/2024.

Courrier de ORMESSON U.S. du 18/11/2024

ORMESSON U.S./ST MANDE F.C. - Critérium Départemental U11 - 4 du 23/11/2024

Les rencontres sont reportées au 21/12/2024.

U12-U13

Courrier de ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. du 06/11/2024

VILLEJUIF U.S./ST MAUR F. MAS V.G.A - Critérium Départemental U13-2 du 09/11/2024

L'accord des deux clubs et de la Commission : le report des rencontres est au 21/12/2024.

Courrier de VILLEJUIF U.S. du 08/11/2024

ENT.SANTENY MANDRES/VILLEJUIF U.S. - Critérium Départemental U13-6 du 09/11/2024

Pris note problème de F.M.I.

Courrier de VILLIERS S/MARNE ENT.S. du 12/11/2024

VILLIERS ES/CRETEIL LUSITANOS F. US - Critérium Départemental U13-7 du 16/11/2024

La Commission demande au Club de VILLIERS ES d'envoyer les mails concernant le football d'animation sur la boîte mail : cfaer94@gmail.com

Concernant les rencontres citées dans le mail, si celles-ci ne sont pas jouées le 16/11/2024, elles sont reportées au 21/12/2024.

Courrier de VALENTON FOOTBALL ACADEMY du 12/11/2024

VALENTON FOOTBALL ACA/BRY F.C. - Critérium Départemental U13-4 du 09/11/2024

Pris note. La commission demande au Club de BRY FC de donner les codes d'accès à la F.M.I aux éducateurs sous peine de sanctions.

Courrier de PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A. du 12/11/2024

PORT. ACADEMICA CHAMPIGNY A./VAL DE FONTENAY AS - Critérium Départemental U13-4 du 16/11/2024

Pris note de l'inversion des rencontres.

La commission remercie l'AS VAL DE FONTENAY.

Courrier de LUSITANOS ST MAUR U.S. du 13/11/2024

LUSITANOS ST MAUR U.S./GENTILLY ATHLETIC CLUB - Critérium Départemental U13-6 du 09/11/2024

Pris note de vos problèmes de F.M.I.

Courrier de ATHLETIC CLUB CRETEIL du 14/11/2024

FR 94 LE PERREUX A.S./ATHLETIC CLUB CRETEIL - Critérium Louis LEFEUVRE du 09/11/2024

La rencontre Louis LEFEUVRE du 30/11/2024 est reportée au 21/12/2024.

Courrier de VILLENEUVE ACADÉMIE FOOTBALL CLUB du 15/11/2024

VILLENEUVE ACADÉMIE FOOTBALL CLUB/VILLEJUIF U.S. - Critérium Départemental U13-2 du 16/11/2024

La rencontre U12 Louis LEFEUVRE du 16/10/2024 est reportée au 21/12/2024.

Courrier de JOINVILLE R.C. du 17/11/2024

JOINVILLE R.C./FRESNES A.A.S. - Critérium Départemental U13-5 du 16/11/2024

Critérium Claude LACHICHE match JOINVILLE RC /VILLENEUVE AFC :

La Commission rappelle que le 23/11/2024 se joue le festival U13,

Elle ne donne pas son accord pour un report à cette date. La rencontre est reportée au 21/12/2024.

Courrier de BRY F.C. du 18/11/2024

BRY F.C./CHAMPIGNY F.C. 94 - Critérium Louis LEFEUVRE du 16/11/2024

Pris note.

La Commission demande au Club du CHAMPIGNY FC de donner les codes F.M.I aux éducateurs sous peine de sanctions.

Courrier de VITRY E.S. du 18/11/2024

VITRY E.S./VILLECRESNES U. S. - Critérium Départemental U13-5 du 09/11/2024

Pris note de vos problèmes de F.M.I.

Courrier de RUNGIS U.S. du 18/11/2024

LIMEIL BREVANNES A.J./RUNGIS U.S. - Critérium Départemental U13-1 du 16/11/2024

Pris note de vos problèmes F.M.I.

Courrier du 08/11/2024

Courrier de k-lay948@live.fr

Courrier non-traité car l'e-mail non officiel.

CHALLENGE REGIONAL U11 DU 16/11/2024

Courrier de VILLEJUIF U.S. du 15/11/2024

VILLEJUIF US 1 /FC MANDRES PERIGNY 1 – Challenge Régional U11 1er tour du 16/11/2024

Pris note de votre FORFAIT AVISE.

SAISON 2024 / 2025 "ANNEXE FINANCIERE"
 (En **VERT** : la modification apportée pour cette annexe)
 PV FER du 18/11/2024

| | |
|---|---------------------------|
| U6/U7 – U8/U9 – U10/U11 : Compte rendu non-fait sur GFER94 (par club d'accueil), | 20,00 € |
| U6/U7 -U8/U9-U10/U11 : Feuille non-faite sur GFER94 (par club en déplacement), | 20,00 € |
| U6/U7 et U8/U9 : Forfait ou absence (par équipe), | 15,00 € (par équipe) |
| Absence non-justifiée à une convocation, | 100,00 € |
| Absence aux réunions annuelles et journées de rentrée école de FOOT | 100,00 € |
| <i>Non-retour des résultats et feuilles d'engagement (GFER94) des Challenges et Coupes dans les 48 h 00,</i> | <i>50,00 € (par club)</i> |
| Disqualification : 1 ^{er} Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11, | 50,00 € (par équipe) |
| Disqualification : 2 ^{ème} Tour Challenge REGIONAL U11, Festival U13 et Coupes VDM FUTSAL, | 80,00 € (par équipes) |
| Disqualification Finale Challenge REGIONAL U11, Festival U13 et Coupes VDM FUTSAL, | 120,00 € (par équipe) |
| U10/11 GFER94 non-utilisée | 50,00 € (par équipe) |
| U12/U13 : Feuille de match informatisée non-utilisée (F.M.I) | 50,00 € (par équipe) |
| Forfait non-avisé 1 ^{er} Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11, | 15,00 € (par équipe) |
| Forfait non-avisé 2 ^{ème} Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11, | 30,00 € (par équipe) |
| Forfait non-avisé aux Finales : Finale Challenge REGIONAL U11, Festival U13 et coupes VDM FUTSAL, | 120,00 € (par équipe) |
| 1 ^{er} forfait - U11 /U13 (par équipe), | 15,00 € (par équipe) |
| 2 ^{ème} forfait - U11 / U13 (par équipe), | 30,00 € (par équipe) |
| 3 ^{ème} forfait - U11 / U13 (par équipe). | 50,00 € (par équipe) |

COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS CHAMPIONNATS & COUPES

Réunion du Mardi 19 Novembre 2024

Présents : Mme POLICON, MM. BOUSSARD, ARNAUD, BRUNET

AVIS A TOUS LES CLUBS + COURRIERS DIVERS

Afin de pouvoir traiter au mieux vos mails, nous vous remercions de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match.

Rappel Article 23.6 du RSG du District

23.6 - Si le forfait général, ou la mise hors compétition intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés. Toutefois, le point de pénalité tel que prévu à l'article 14.1 du présent règlement contre cette équipe forfait général, mise hors compétition ou déclassée pour fraude avant les trois dernières rencontres reste acquis. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs éventuellement non disputés sont donnés perdus par pénalité.

Rappel Article 10.3 du RSG du District

« Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de Championnat, le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat FUTSAL), à l'heure officielle, hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison. »

Rappel Article 5 du RSG du District

Les clubs encore qualifiés pour la Coupe de France ou la Coupe de Paris IDF doivent présenter une équipe inférieure de la catégorie, disponible, sous peine de match perdu, afin de participer à la Coupe du Val de Marne à la date prévue.

Rappel : Extrait Annexe Financier du District

*- Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans **les 3 dernières journées de Championnat** :
Amende 100.00 euros*

TERRAINS SUSPENDUS

La Commission rappelle que les clubs doivent communiquer au District du val de Marne le terrain de repli où doivent se dérouler les rencontres et fournir l'autorisation du gestionnaire du terrain 72 heures avant la date du match.

CLUBS CONCERNES :

551086 – AS ORLY - U16 D3 - Terrain suspendu –
28268701 - AVS ORLY 2 / ST MAUR VGA 2 du 01/12/2024

510665 – CHAMPIGNY FC 94 - U18 D2.A - Terrain suspendu –
28266743 – CHAMPIGNY FC / CHEVILLYLARUE ELAN le 01/12/2024
28266753 – CHAMPIGNY FC / VILLIERS ENT.S. le 15/12/2024

Dérogation horaire annuelle

DEPARTEMENTALE « SENIORS »

CHAMPIONNAT SENIORS

Coupe VDM SENIORS

CALENDRIER

| | |
|------------|--------------|
| 2ème TOUR | 12 JANVIER |
| CADRAGE | 16 FEVRIER |
| 1/8 FINALE | 2 MARS |
| ¼ FINALE | 27 AVRIL |
| ½ FINALE | 11 MAI |
| FINALE | A DETERMINER |

Coupe VDM SENIORS AMITIE

CALENDRIER

| | |
|-------------|--------------|
| 1/16 FINALE | 12 JANVIER |
| 1/8 FINALE | 2 MARS |
| 1/4 FINALE | 27 AVRIL |
| 1/2 FINALE | 11 MAI |
| FINALE | A DETERMINER |

Coupe FOOT ENTREPRISE

CALENDRIER

| | |
|------------|--------------|
| 1/8 FINALE | 1 MARS |
| 1/4 FINALE | 19 AVRIL |
| ½ FINALE | 10 MAI |
| FINALE | A DETERMINER |

CHAMPIONNAT CDM

Coupe CDM

CALENDRIER

| | |
|------------|--------------|
| CADRAGE | 2 MARS |
| 1/8 FINALE | 23 MARS |
| 1/4 FINALE | 20 AVRIL |
| 1/2 FINALE | 11 MAI |
| FINALE | A DETERMINER |

CHAMPIONNAT ANCIENS

28266605 – VETERANS BONNEUIL 41 / VITRY PORTUGAIS UA 41 anciens D2.B du 17/11/2024

Match non joué – terrain non disponible (Parc de Choisy).

Lecture du mail de Vétérans de Bonneuil du 14/11/2024

La commission fixe la rencontre à une date ultérieure.

28267659 – PORT. ACA. CHAMPIGNY 42 / APSAP MEDIBALLES 41 anciens D3.A du 17/11/2024

Lecture du mail de Champigny du 14/11/24 + attestation ville (terrain indispo)

Accord des 2 clubs et de la commission le match se jouera le 06/04/2025.

28416750 – PARIS LISBONNE C 41 / CRETEIL FC MACCABI 42 anciens D3.A du 17/11/2024

Match non joué – terrain non disponible (Parc de Choisy).

Lecture du mail de Paris Lisbonne du 14/11/24.

La commission fixe la rencontre au 15/12/2024

Coupe Anciens VDM

CALENDRIER

| | |
|-------------|--------------|
| CADRAGE | 12 JANVIER |
| 1/16 FINALE | 2 MARS |
| 1/8 FINALE | 23 MARS |
| 1/4 FINALE | 20 AVRIL |
| 1/2 FINALE | 11 MAI |
| FINALE | A DETERMINER |

CHAMPIONNAT + 45 ANS

540069 – VILLENEUVOISE ANTILLAISE 31 +45 ans poule C

Lecture du mail de Villeneuvoise du 18/11/24.

La commission enregistre le forfait général de l'équipe VILLENEUVOISE ANTILLAISE 31. Amende 100.00 euros.

29595386 – MAISONS ALFORT FC 1 / ORMESSON US 1 + 45 ans poule B du 17/11/2024

Courriel et accords des 2 clubs (via footclub) du 13/11/24, demande de report.

Accord de la commission le match se jouera le 15/12/2024.

29595484 – FONTENAYSIENNE ENT. 1 / US GENTILLY 1 + 45 ans poule C du 01/12/2024

Courriel et accords des 2 clubs (via footclub) du 18/11/24, terrain non disponible.

La commission fixe la rencontre au 15/12/2024.

COUPE + 45 ANS

CALENDRIER

| | |
|-------------|------------|
| 1/16 FINALE | 12 JANVIER |
| 1/8 FINALE | 23 MARS |
| 1/4 FINALE | 20 AVRIL |
| 1/2 FINALE | 10 MAI |

CRITERIUM + 55 ANS

29670289 – ARRIGHI AS 13 / ORLY AC 1 + 55 ans poule A du 17/11/2024

Courriel et accords des 2 clubs (via footclub) du 15/11/24, terrain non disponible.

Accord de la commission le match se jouera le 12/01/2025.

27947929 – FC BRY 44 / PARIS 13 ATLETICO 31 + 55 ans poule B du 24/11/2024

Courriel et accords des 2 clubs du 18/11/24 demande d'inversion.

Accord de la commission le match se jouera le 24/11/2024 au stade Pelé à 11h (ex Boutroux) à Paris. PARIS 13 ATLETICO recevra FC BRY 44.

29671100 – AMICALE CLUB 2000 31 / PARIS FC 41 + 55 ans poule B du 22/12/2024

Courriel de Amicale Club du 17/11/24, parc du Tremblay non disponible.

La commission demande aux clubs concernés de trouver une date pour disputer cette rencontre ou de l'inversée.

CHAMPIONNAT FEMININES

SENIORS F D1

29678175 – CRETEIL LUSITANOS F. / AS THAONFOOT séniors féminines D1 du 23/11/2024

Courriel des 2 clubs du 15/11/24, terrain non disponible (2 matchs sur le même terrain).

La commission fixe le match au 11/01/2025.

29678174 – THIAIS FF / SUCY FC séniors Féminines D1 du 23/11/24

Courrier de Thiais FF du 19/11, Demande de changement d'horaire -1h00.

La Commission donne son accord pour jouer à 17h00.

Prévenir vos adversaires.

U15 F

29805780 – BONNEUIL S/MARNE CSM 1 / US IVRY FOOTBALL 1 U15 féminines poule A du 16/11/2024

Lecture de la feuille de match et des courriels des 2 clubs.

La commission enregistre le 1^{er} forfait non avisé de US IVRY FOOTBALL 1.

29805812 – SUCY FC / BOISSY FC U15 féminines poule B du 23/11/2024

Courriel de Sucy du 18/11, changement d'horaire (-1h)

Accord de la commission, le match débutera à 15h00.

29805784 – FONTENAY US / ST MANDE FC U15 féminines poule A du 23/11/2024

Courriel de Fontenay du 18/11, changement de date.

Accord de la commission pour que la rencontre se joue le 24/11/2024 à 10h sous réserve de l'accord écrit de ST MANDE FC qui doit parvenir au District avant le 22/11/2024 à 12h.

U13 F

29805324 – CRETEIL LUSITANOS F. / FC D'ALFORTVILLE U13 féminines poule A du 17/11/2024

Courriel de Créteil du 13/11, terrain non disponible.

La Commission fixe le match au 26/01/2025.

29805465 – ECOLE PLESSEENNE De 1 / SUCY FC 1 U13 féminines poule C du 17/11/2024

Lecture de la feuille de match.

La commission enregistre le 1^{er} forfait de SUCY FC 1.

U11 F

29805736 – JOINVILLE RC 1 / LIMEIL BREVANNES AJ 1 U11 féminines poule B du 17/11/2024

Lecture de la feuille de match.

La commission enregistre le 1^{er} forfait de LIMEIL BREVANNES AJ 1.

Coupe FEMININES

CALENDRIER

| | |
|------------|----------------------|
| 1/8 FINALE | 1 ^{ER} MARS |
| 1/4 FINALE | 26 AVRIL |
| 1/2 FINALE | 10 MAI |
| FINALE | A DETERMINER |

Coupe FEMININES U15 à 8

CALENDRIER

| | |
|----------------------|-------------------------|
| 1 ^{er} tour | 1 ^{er} FEVRIER |
| 1/8 FINALE | 22 MARS |
| 1/4 FINALE | 12 AVRIL |
| 1/2 FINALE | 10 MAI |
| Finale | A DETREMINER |

COUPE U20

CALENDRIER

| | |
|------------|--------------|
| 1/8 FINALE | 23 MARS |
| 1/4 FINALE | 27 AVRIL |
| 1/2 FINALE | 10 MAI |
| FINALE | A DETERMINER |

CHAMPIONNAT U18

28266735 – CHAMPIGNY FC 94 21 / LIMEIL BREVANNES AJ 21 U18 D2.A du 17/11/2024

Courriel de Champigny du 15/11/2024.

L'équipe de CHAMPIGNY FC 94 21 n'ayant pas désigné de terrain de repli pour cette rencontre (terrain suspendu), la commission donne match perdu par pénalité à CHAMPIGNY FC 94 21.

Coupe VDM U18

CALENDRIER

| | |
|-------------|--------------|
| 1/16 FINALE | 2 MARS |
| 1/8 FINALE | 23 MARS |
| 1/4 FINALE | 27 AVRIL |
| 1/2 FINALE | 10 MAI |
| FINALE | A DETERMINER |

CHAMPIONNAT U16

28268689 – AVENIR SPORTIF ORLY 1 / CRETEIL LUSITANOS F. 24 U16 D3.B du 17/11/2024

Courriel de Créteil du 13/11/2024.

L'équipe de AVS ORLY 1 n'ayant pas désigné de terrain de repli pour cette rencontre (terrain suspendu), la commission donne match perdu par pénalité à AVS ORLY.

Coupe VDM U16

CALENDRIER

| | |
|------------|-------------|
| 1/8 FINALE | 23 MARS |
| 1/4 FINALE | 27 AVRIL |
| 1/2 FINALE | 11 MAI |
| FINALE | A DETERMINE |

CHAMPIONNAT U15

29671704 – ST MANDE FC / US IVRY FOOTBALL U15 D1 du 21/12/2024

Courriel de St Mandé du 15/11/2024, terrain non disponible. (Parc du Tremblay)

La commission fixe le match au 01/03/2025. Les 2 clubs ont la possibilité d'inverser la rencontre ou de jouer en semaine, avant la date fixée. Prévenir la Commission.

29671665 – CHARENTON CAP / CHEVILLY LARUE ELAN U15 D1 du 16/11/2024

Match non joué.

Lecture de la feuille de match et des rapports de l'arbitre et du contrôleur d'arbitrage. Absence du responsable de l'équipe de CHARENTON CAP au moment du coup d'envoi.

La commission enregistre le 1^{er} forfait de CHARENTON CAP.

Coupe VDM U15

CALENDRIER

| | |
|------------|--------------|
| 1/8 FINALE | 1 FEVRIER |
| 1/4 FINALE | 22 MARS |
| ½ FINALE | 10 MAI |
| FINALE | A DETERMINER |

CHAMPIONNAT U14

29676171 – CRETEIL LUSITANOS F. 24 / CHOISY LE ROI AS 24 U14 poule C du 16/11/2024

Courriel de Créteil du 18/11/2024 et lecture de la feuille de match.

Match arrêté à la 50^{ème} minute de jeu suite à un problème d'éclairage.

La commission donne match à rejouer au 21/12/2024. Les 2 clubs ont la possibilité de jouer en semaine, avant la date fixée.

29676312 – VALENTON FOOT ACAD. 21 / BRY FC 21 U14 poule G du 30/11/2024

Courriel de Bry du 14/11/2024, demande de report pour manifestation téléthon.

Exceptionnellement, la commission reporte la rencontre au 21/12/2024. Les 2 clubs ont la possibilité de jouer en semaine, avant la date fixée.

29676037 – AC CRETEIL 21 / CO VINCENNES 23 U14 poule J du 30/11/2024

Courriels et accords des 2 clubs (via footclub) du 14/11/2024, demande de report.

Accord de la commission, le match se jouera le 23/11/2024.

29674100 – CRETEIL LUSITANOS F. 26 / GENTILLY AC 21 U14 poule B du 14/12/2024

Courriels et accords des 2 clubs (via footclub) du 19/11/2024, changement de date et de terrain.

Accord de la commission, le match se jouera le 23/11/2024 à 14h au stade Duvauchelle 2 à CRETEIL.

29674127 – PERREUX ASF. 22 / GENTILLY AC 21 U14 poule B du 16/11/2024

Lecture de la feuille de match et du courrier des 2 clubs du 17/11.

La commission convoque pour sa réunion du 26/11/2024 à 18h :

- les dirigeants des 2 clubs

- les éducateurs des 2 clubs.

COUPE DU VAL DE MARNE U14

CALENDRIER

| | |
|-------------|-----------|
| 1/16 FINALE | 1 FEVRIER |
| 1/8 FINALE | 22 MARS |
| 1/4 FINALE | 27 AVRIL |
| 1/2 FINALE | 10 MAI |

COUPE DE L AMITIE U14

CALENDRIER

| | |
|-------------|-------------------|
| 1/16 FINALE | 1 FEVRIER |
| 1/8 FINALE | 22 MARS |
| 1/4 FINALE | 26 AVRIL |
| ½ FINALE | 10 MAI |
| FINALE | DATE A DETERMINER |

COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIÉ FUTSAL

Réunion du Lundi 18 novembre 2024

Président : M. FOPPIANI

Présents : Mme GUILIANI – M. MONNEY

INFORMATIONS IMPORTANTES

Rappel de quelques principes de base pour le club recevant :

- 1-Vestiaire arbitre obligatoire avec douche, table et chaise,
- 2-Traçage du terrain permettant le déroulement de la rencontre,
- 3-Dans la mesure du possible, pas d'obstacle (banc, supporter) pour l'arbitre le long de la touche,
- 4-Protège-tibias obligatoires.

La commission rappelle à l'ensemble des clubs engagés en Futsal les règles suivantes concernant les changements et indisponibilités de gymnase :

- Changement de créneau horaire dans la même semaine de compétition :

Aucun justificatif n'est nécessaire, la demande doit parvenir **le lundi** de la semaine précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- Report de rencontre :

L'indisponibilité de gymnase requiert OBLIGATOIREMENT l'attestation d'indisponibilité de la part du propriétaire des installations. Le club recevant doit s'assurer de la disponibilité du gymnase au plus tard 72h avant la rencontre.

- Changement avec accord de l'adversaire :

Tout changement est possible en accord avec l'adversaire. Pour cela, il faut utiliser le formulaire de « demande de changement » à renvoyer signé et cacheté par les deux clubs le mardi précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- le site internet du District fait foi la veille du match à 17h00 :

La veille du match à 17h00, le site du District fait foi, si pour une raison quelconque le match ne peut avoir lieu, l'arbitre et les deux équipes doivent se présenter à l'heure du coup d'envoi sous peine de match perdu par pénalité aux absents.

FUTSAL D1

28352034 – CITOYEN DU MONDE 1 / C'NOUES 2 Futsal D1 du 08/11/2024

Reprise du dossier « Lecture de la FMI et du rapport de l'arbitre informant du non-déroulement de la rencontre suite à une fuite dans le gymnase. Courriel du club de CITOYEN DU MONDE en date du 12/11/2024 proposant la date du 15/11/2024 pour disputer le match. **La Commission constate la disponibilité des 2 clubs et reporte donc la rencontre au 15/11/2024. Prévenir l'équipe adverse.** »

La rencontre n'ayant pas pu se dérouler (Le club de C'NOUES prévenu trop tardivement).

Et après lecture du courriel en date du 17/11/2024 du club Citoyen du Monde proposant de jouer la rencontre le 20/12/2024, le club C'Noues dispute une rencontre le 21/12/2024, **La Commission reporte la rencontre au 13/12/2024**

28352043 – C'NOUES 2 / RUNGIS US 1 Futsal D1 du 24/11/2024

Courriel du club de C'Noues en date du 18/11/2024, nous informant de 2 rencontres le même jour à la même heure et propose de disputer la rencontre le samedi 23/11/2024 à 19h45 au gymnase Yves Quetier rue Entracamento à Villiers sur Marne.

Le club de Rungis US et la Commission valide la demande.

FUTSAL D2

28385694 - B2M FUTSAL 3/VILLENEUVE ABLON US 2 Futsal D2 du 07/12/2024 reporté au 08/12/2024

Courriel du 13/11/2024 du club de B2M FUTSAL et de la Municipalité de Bry/Marne en date du 12/11/2024, nous informant de l'indisponibilité du gymnase Félix Faure.

Le club demande de reprogrammer la rencontre sur le créneau habituel du samedi à 17h30 au CDBM La rencontre n'ayant pas pu se dérouler, **la Commission reporte la rencontre au 05/01/2025 à 17h30 au gymnase CDBM. Prévenir équipe adverse**

COUPE VDM FUTSAL

Le tirage au sort de la Coupe du Val De Marne Futsal a été effectué lors de la réunion de la Commission du 04/11/2024 par M. Georges GRESSIEN Président de la Commission :

A ce jour il y a 30 équipes engagées soit un tirage intégral pour 15 rencontres.

Calendrier prévisionnel des tours

Tour n°1 (16^e) : du 13 au 19 janvier 2025

Tour n°2 (8^e) : du 24 février au 02 mars 2025

Tour n°3 (1/4) : du 24 au 30 mars 2025

Tour n°4 (1/2) : du 23 au 27 avril 2025

Tour n°5 (Finale) : du 27 au 30 avril 2025

| | |
|--|---------------|
| Match N°1 : B2M FUTSAL 3 - VILLENEUVE ABLON US 2 | le 18/01/2025 |
| Match N°2 : CHAMPIGNY CF 2 - B2M FUTSAL 1 | le 18/01/2025 |
| Match N°3 : CRETEIL FUTSAL US 2 – L'HAY LES ROSES AS 1 | le 18/01/2025 |
| Match N°4 : BOISSY UJ 1 – C'NOUES 1 | le 18/01/2025 |
| Match N°5 : KB FUTSAL 2 – VSG FUTSAL 1 | le 19/01/2025 |
| Match N°6 : ST MAURICE AJ 1 – CRETEIL FUTSAL US 1 | le 18/01/2025 |
| Match N°7 : VILLENEUVE ABLON US 1 - VITRY ASC 3 | le 18/01/2025 |
| Match N°8 : RUNGIS US 1 – VISION NOVA 1 | le 17/01/2025 |
| Match N°9 : B2M FUTSAL 2 - CHAMPIGNY CF 1 correctif | le 18/01/2025 |
| Match N°10 : BOISSY FC 1 – CHEVILLY LARUE ELAN 1 | le 18/01/2025 |
| Match N°11 : CHEVILLY LARUE ELAN 2 – MAISON ALFORT FC | le 17/01/2025 |
| Match N°12 : VITRY ASC 1 - RUNGIS US 2 | le 18/01/2025 |
| Match N°13 : CITOYEN DU MONDE 1 – VSG FUTSAL 2 | le 17/01/2025 |
| Match N°14 : VITRY 94 ACADEMIE FC 1 - VITRY ASC 2 | le 18/01/2025 |
| Match N°15 : VITRY CA 1 – C'NOUES 2 | le 16/01/2025 |

Priorité aux rencontres de championnat ou de coupes de Ligue programmées à ces dates.

MATCHS REMIS

- 28385713 - CHEVILLY LARUE ELAN 2 - BOISSY FC 1 Futsal D2 du 04/10/24 **reporté au 15/11/2024**
- 28385710 - VILLENEUVE ABLON US 2 - RUNGIS US 2 Futsal D2 du 05/10/2024 **reporté au 16/11/2024**
- 28352038 – MAISONS ALFORT FC 1 – CHAMPIGNY CF 2 Futsal D1 du 11/11/2024 **reporté au 18/11/2024**
- 28385694 - B2M FUTSAL 3 – VILLENEUVE ABLON US 2 Futsal D2 du 07/12/2024 **reporté au 08/12/2024**
- 28385718 - VITRY ASC 2 - VITRY ASC 1 Futsal D2 du 01/11/2024 **reporté au 20/12/2024**
- 28385724 – CHEVILLY LARUE ELAN 2 - VITRY 94 ACADEMIE FC 1 Futsal D2 **reporté au 21/12/2024**
- 28385672 - B2M FUTSAL 3 – VITRY CA 1 Futsal D2 du 30/11/2024 **reporté au 21/12/2024**

FMI ou Feuilles de match manquantes

APRES 2 APPELS DE FEUILLE DE MATCH – MATCH PERDU PAR PENALITÉ AU CLUB RECEVANT (Article 44.2 DU RSG 94)

Appel de Feuille de Match

(Rappel RSG 94) 44.2 - Non-envoi de l'original de la feuille de match ou de sa copie après deux réclamations de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'annexe 2 du R.S.G. de la L.P.I.F.F. et match perdu par pénalité au club recevant, le club visiteur conservant, sur la base du rapport d'un officiel désigné, le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre. En cas de récidive au cours de la saison, l'équipe concernée peut être mise hors compétition.

2^{ème} Appel de Feuille de Match :

28352022 – MAISONS ALFORT FC /RUNGIS US Futsal D1 du 28/10/24

Match perdu absence - Feuille de Match :

28385673 – VITRY ASC 2 / BOISSY FC 1 Futsal D2 du 12/10/2024

Non réception de la feuille de match après le 2^{ème} appel.

Conformément à l'Art. 44.2 des RSG D94, la Commission déclare match perdu par pénalité à l'équipe de VITRY ASC 2 (- 1 point, 0 but) et maintien du résultat acquis sur le terrain pour l'équipe de BOISSY FC 1 (3 points, 7 buts)

COMMISSION DU CALENDRIER

(Championnats et Critériums Foot à 11)

Réunion du 21 novembre 2024

RAPPEL :

CATEGORIES ET DIVISIONS CONCERNEES PAR LA FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (FMI) POUR LA SAISON

2024 / 2025 : Toutes les compétitions hors Critériums +45 Ans et +55 Ans, sauf si souhait possibilité

-Si recours à une feuille de match papier, après la rencontre, sachez que le club recevant a l'obligation de garder une copie de la feuille de match (scanner, prendre une photo, photocopier...). Cela évitera que la Commission donne match perdu au club recevant après 2 appels de feuille de match manquante (article 13.2 des RSG du District du 94).

-Toutes les rencontres de la dernière journée de championnat (les deux dernières journées pour le championnat Seniors D1) d'un même groupe doivent être jouées le même jour à l'horaire officiel (hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison) (article 10.3 des RSG du District du 94). **Aucune demande de changement ne sera accordée par la commission**, les clubs devront prendre leurs dispositions (trouver un terrain de repli) pour que ces rencontres puissent être jouées aux dates et heures prévues par les calendriers.

Comment récupérer une feuille de match papier,

Site : districtvaldemarne.fff.fr - Onglet : District -Rubrique : Documents Clubs (en bas)

Ou Cliquez sur le lien :

<https://districtvaldemarne.fff.fr/wp-content/uploads/sites/99/2021/09/FMVIERGE.pdf>

Rappel « Foot Club et Site Internet » :

Pour la 2^{ème} saison consécutives, la FFF a déployé un nouveau système « Métier » pour la gestion des compétitions et désignation des officiels.

Nous rencontrons des incohérences et soucis qui sont en cours de rectification.

Merci de vérifier que vos calendriers sont conformes.

RAPPEL, sur cette nouvelle version, les rencontres s'affichent par DATE et non plus par journées, bien suivre les dates calendaires pour les rencontres.

FEUILLES DE MATCH(S) MANQUANTE(S)

Rappel Article 44-2 des RSG du District du Val de Marne :

« Non envoi de l'original de la feuille de match ou de sa copie, après deux réclamations de la Commission compétente par l'intermédiaire du Journal Numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'annexe financier du District du Val de Marne de Football et **match perdu par pénalité au club recevant**, le club visiteur conservant sur la base du rapport d'un officiel désigné le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre ».

1^{er} Appel de Feuille de match manquante :

Seniors D4 :

29577594 : As Zenaga 2 / Champigny Portugais 1 du 10/11/2024

CDM D1 :

29576976 : Creteil Fc Maccabi / Blancos de Creteil du 10/11/2024

U14 – Phase de Brassage :

29674071 : F.C. D'Alfortville / Charenton Cap du 09/11/2024

2^{ème} Appel de Feuille de match manquante :

U16 D4 :

29626699 : Choisy AS / Vitry ES du 03.11.24

FEUILLES DE MATCH(S) INFORMATISEES

Article 44-3 du règlement sportif général –

Non utilisation de la feuille de match informatisée. Le club responsable de l'impossibilité de recourir à la FMI encourt les sanctions suivantes :

- En cas de 1^{ère} non-utilisation : avertissement
- En cas de 2^{ème} non-utilisation (dans une période inférieure ou égale à 3 mois, à compter de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : amende fixée en annexe 2 du RSG du District du Val de Marne
- En cas de 3^{ème} non-utilisation ou plus (dans une période inférieure ou égale à 3 mois à compter de la date de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : match perdu par pénalité, le club adverse conservant le bénéfice des points et buts acquis sur le terrain.
- ➔ Toutes les compétitions hormis les Critériums Anciens + 45 ans et + 55 ans doivent être couvertes par la feuille de match informatisée (FMI). Le club fautif (recevant et/ou visiteur) de la non-utilisation de la FMI s'expose aux sanctions suivantes :
 - En cas de 1^{ère} non-utilisation : **avertissement**
 - En cas de 2^{ème} non-utilisation dans les 3 mois : **amende de 100 EUROS**
 - En cas de 3^{ème} non-utilisation ou plus dans les 3 mois : **match perdu par pénalité (0 but, -1 point)**

Liste des équipes fautives de la non-utilisation de la FMI (au 10/11/2024) :

| COMPETITIONS / CLUBS | 1 ^{ère} non-utilisation (Avertissement) | 2 ^{ème} non-utilisation (Amende 100€) | 3 ^{ème} non-utilisation (Match perdu par pénalité) |
|---|--|---|--|
| ANCIENS D3.B Villejuif U.S. 42 | 20/10/2024 | | |
| FUTSAL D1 B2m Futsal 2 Vsg Futsal 2 Maisons Alfort Fc 1 Rungis U.S. 1 | 12/10/2024 14/10/2024 27/10/2024 27/10/2024 | | |
| FUTSAL D2 B2m Futsal 3 Boissy U.J. 1 Vitry Asc 2 | 04/10/2024 05/10/2024 11/10/2024 | | |
| SENIORS D4 St Mandé Fc 2 Caudacienne Es 2 Choisy Le Roi As 3 Arcueil Com 3 As Zenaga 2 | 06/10/2024 06/10/2024 13/10/2024 13/10/2024 20/10/2024 | 10/11/2024 | |
| U18 D2 Chevilly Larue Elan 1 | 06/10/2024 | | |
| COUPE AMITIE U16 Perreux As Fran 22 | 27/10/2024 | | |
| U16 D1 Villejuif U.S. 2 | 06/10/2024 | | |
| U16 D2 Perreux As Fran 1 | 06/10/2024 | | |
| U16 D3 Perreux As Fran 2 Chevilly Larue Elan 1 | 06/10/2024 06/10/2024 | | |
| U16 D4 St Maur Vga 23 Choisy Le Roi As 24 | 06/10/2024 20/10/2024 | 03/11/2024 | |
| U15F Bonneuil S/Marne Csm 1 St Mandé Fc 1 Maisons Alfort Fc 2 Us Ivry Football 1 | 12/10/2024 12/10/2024 12/10/2024 09/11/2024 | | |
| COUPE AMITIE U14 Avenir Sportif Orly 22 | 02/10/2024 | | |
| U14 BRASSAGE Boissy F.C. 2 Caudacienne Es 1 Villeneuve Afc 2 F.C. D'Alfortville 21 | 05/10/2024 05/10/2024 05/10/2024 09/11/2024 | | |
| U13F Vitry E.S. 1 Limeil Brevannes A.J 1 Sucy F.C. 1 Kremlin Bicetre Csa 1 Tffc 2 Bonneuil S/Marne Csm 1 Us Ivry Football 1 | 13/10/2024 13/10/2024 13/10/2024 13/10/2024 13/10/2024 10/11/2024 10/11/2024 | 10/11/2024 | |
| U11F Vitry E.S. 1 Limeil Brevannes A.J 1 Tffc 2 St Mandé Fc 1 Us Ivry Football 2 | 13/10/2024 13/10/2024 13/10/2024 10/11/2024 10/11/2024 | 10/11/2024 | |

ANNEXES

| Début formation | | Fin de la formation | | |
|-------------------------------|--|---|--|--|
| Objet | Distanciel en autonomie, lecture de 2 capsules vidéo avant le bloc 1 | Bloc 1 (1er jour en <i>présentiel</i>) | Bloc 2 (2ème jour en <i>présentiel</i>) | Distanciel en autonomie, lecture de 2 nouvelles capsules vidéo |
| Journée compl Coach jeunes | X | 26/09/2024 | X | X |
| Journée compl Coach séniors | X | 03/10/2024 | X | X |
| CFI U6-U9 | Du 01/10/2024 au 07/10/2024 | 08/10/2024 | 05/11/2024 | Du 06/11/2024 au 15/11/2024 |
| CFI U10-U13 | Du 02/10/2024 au 09/10/2024 | 10/10/2024 | 07/11/2024 | Du 08/11/2024 au 17/11/2024 |
| CFI U14-U19 | Du 07/10/2024 au 14/10/2024 | 15/10/2024 | 12/11/2024 | Du 13/11/2024 au 22/11/2024 |
| CFI Séniors | Du 09/10/2024 au 16/10/2024 | 17/10/2024 | 14/11/2024 | Du 15/11/2024 au 24/11/2024 |
| CFI Futsal U13-U15 | X | 24/10/2024 | 25/10/2024 | X |
| CFI U6-U9 | Du 11/11/2024 au 18/11/2024 | 19/11/2024 | 03/12/2024 | Du 04/12/2024 au 13/12/2024 |
| CFI U10-U13 | Du 13/11/2024 au 20/11/2024 | 21/11/2024 | 05/12/2024 | Du 06/12/2024 au 15/12/2024 |
| Certification CFF1-2-3 | X | 23/11/2024 | X | X |
| CFI U14-U19 | Du 18/11/2024 au 25/11/2024 | 26/11/2024 | 10/12/2024 | Du 11/12/2024 au 20/12/2024 |
| CFI Gardien de but Initiation | X | En 2024, programmé en début de saison | | X |
| Journée compl Coach jeunes | X | 28/01/2025 | X | X |
| Journée compl Coach séniors | X | 30/01/2025 | X | X |
| CFI U6-U9 | Du 27/01/2025 au 03/02/2025 | 04/02/2025 | 04/03/2025 | Du 05/03/2025 au 16/03/2025 |
| CFI U10-U13 | Du 29/01/2025 au 05/02/2025 | 06/02/2025 | 06/03/2025 | Du 07/03/2025 au 16/03/2025 |
| CFI U14-U19 | Du 03/02/2025 au 10/03/2025 | 11/02/2025 | 11/03/2025 | Du 12/03/2025 au 21/03/2025 |
| CFI Séniors | Du 05/02/2025 au 12/02/2025 | 13/02/2025 | 13/03/2025 | Du 14/03/2025 au 23/03/2025 |
| CFI U6-U9 Mineurs | Du 10/02/2025 au 17/02/2025 | 18/02/2025 | 15/04/2025 | Du 16/04/2025 au 25/04/2025 |
| Certification CFF1-2-3 | X | 25/02/2025 | X | X |
| CFI Futsal U13-U15 | X | 27/02/2025 | 28/02/2025 | X |
| CFI U6-U9 | Du 10/03/2025 au 17/03/2025 | 18/03/2025 | 08/04/2025 | Du 09/04/2025 au 18/04/2025 |
| CFI U10-U13 | Du 12/03/2025 au 19/03/2025 | 20/03/2025 | 29/04/2025 | Du 30/04/2025 au 09/05/2024 |
| CFI U14-U19 | Du 17/03/2025 au 24/03/2025 | 25/03/2025 | 06/05/2025 | Du 07/05/2025 au 16/05/2025 |
| Certification CFF1-2-3 | X | 16/04/2025 | X | X |
| Journée compl Coach jeunes | X | 13/05/2025 | X | X |
| Journée compl Coach séniors | X | 15/05/2025 | X | X |
| CFI Gardien de but Initiation | X | En 2025, programmé en début de saison | | X |

CALENDRIER

des formations

2024/2025

**DÉBUT FORMATION
DISTANCIEL**

PRÉSENTIEL

**FIN FORMATION
DISTANCIEL**

| Formations | Étape 1 : 7 jours pour regarder 2 vidéos avant l'étape 2 | Étape 2 | Étape 3 | Étape 4 : 10 jours pour regarder 2 vidéos avant la fin de l'étape 4 |
|-----------------------------|--|------------|------------|---|
| Journée compl Coach jeunes | X | 26/09/2024 | X | X |
| Journée compl Coach séniors | X | 03/10/2024 | X | X |
| CFI U6-U9 | Du 01/10/2024 au 07/10/2024 | 08/10/2024 | 05/11/2024 | Du 06/11/2024 au 15/11/2024 |
| CFI U10-U13 | Du 02/10/2024 au 09/10/2024 | 10/10/2024 | 07/11/2024 | Du 08/11/2024 au 17/11/2024 |
| CFI U14-U19 | Du 07/10/2024 au 14/10/2024 | 15/10/2024 | 12/11/2024 | Du 13/11/2024 au 22/11/2024 |
| CFI Séniors | Du 09/10/2024 au 16/10/2024 | 17/10/2024 | 14/11/2024 | Du 15/11/2024 au 24/11/2024 |
| CFI Futsal U13-U15 | X | 24/10/2024 | 25/10/2024 | X |

CALENDRIER

des formations

2024/2025

**DÉBUT FORMATION
DISTANCIEL**

PRÉSENTIEL

**FIN FORMATION
DISTANCIEL**

| Formations | Étape 1 : 7 jours pour regarder 2 vidéos avant l'étape 2 | Étape 2 | Étape 3 | Étape 4 : 10 jours pour regarder 2 vidéos avant la fin de l'étape 4 |
|----------------------------------|--|--|------------|---|
| CFI U6-U9 | Du 11/11/2024 au 18/11/2024 | 19/11/2024 | 03/12/2024 | Du 04/12/2024 au 13/12/2024 |
| CFI U10-U13 | Du 13/11/2024 au 20/11/2024 | 21/11/2024 | 05/12/2024 | Du 06/12/2024 au 15/12/2024 |
| Certification CFE1-2-3 | X | 23/11/2024 | X | X |
| CFI U14-U19 | Du 18/11/2024 au 25/11/2024 | 26/11/2024 | 10/12/2024 | Du 11/12/2024 au 20/12/2024 |
| CFI Gardien de but Initiation | X | En 2024, programmé en début de saison | | X |
| Journée compl Coach jeunes | X | 28/01/2025 | X | X |
| Journée compl Coach séniors | X | 30/01/2025 | X | X |

CALENDRIER

des formations

2024/2025

**DÉBUT FORMATION
DISTANCIEL**

PRÉSENTIEL

**FIN FORMATION
DISTANCIEL**

| Formations | Étape 1 : 7 jours pour regarder 2 vidéos avant l'étape 2 | Étape 2 | Étape 3 | Étape 4 : 10 jours pour regarder 2 vidéos avant la fin de l'étape 4 |
|---------------------------|--|------------|------------|---|
| CFI U6-U9 | Du 27/01/2025 au 03/02/2025 | 04/02/2025 | 04/03/2025 | Du 05/03/2025 au 16/03/2025 |
| CFI U10-U13 | Du 29/01/2025 au 05/02/2025 | 06/02/2025 | 06/03/2025 | Du 07/03/2025 au 16/03/2025 |
| CFI U14-U19 | Du 03/02/2025 au 10/03/2025 | 11/02/2025 | 11/03/2025 | Du 12/03/2025 au 21/03/2025 |
| CFI Séniors | Du 05/02/2025 au 12/02/2025 | 13/02/2025 | 13/03/2025 | Du 14/03/2025 au 23/03/2025 |
| CFI U6-U9 Mineurs | Du 10/02/2025 au 17/02/2025 | 18/02/2025 | 15/04/2025 | Du 16/04/2025 au 25/04/2025 |
| Certification CFE1-2-3 | X | 25/02/2025 | X | X |
| CFI Futsal U13-U15 | X | 27/02/2025 | 28/02/2025 | X |

CALENDRIER

des formations

2024/2025

**DÉBUT FORMATION
DISTANCIEL**

PRÉSENTIEL

**FIN FORMATION
DISTANCIEL**

| Formations | Étape 1 : 7 jours pour regarder 2 vidéos avant l'étape 2 | Étape 2 | Étape 3 | Étape 4 : 10 jours pour regarder 2 vidéos avant la fin de l'étape 4 |
|----------------------------------|--|--|------------|---|
| CFI U6-U9 | Du 10/03/2025 au 17/03/2025 | 18/03/2025 | 08/04/2025 | Du 09/04/2025 au 18/04/2025 |
| CFI U10-U13 | Du 12/03/2025 au 19/03/2025 | 20/03/2025 | 29/04/2025 | Du 30/04/2025 au 09/05/2024 |
| CFI U14-U19 | Du 17/03/2025 au 24/03/2025 | 25/03/2025 | 06/05/2025 | Du 07/05/2025 au 16/05/2025 |
| Certification CFI1-2-3 | X | 16/04/2025 | X | X |
| Journée compl Coach jeunes | X | 13/05/2025 | X | X |
| Journée compl Coach séniors | X | 15/05/2025 | X | X |
| CFI Gardien de but Initiation | X | En 2025, programmé en début de saison | | X |



Tous en Bleu pour l'USCL !



NATIONAL 2
FFF

Vous êtes éducateur ou responsable dans un club sportif du Val-de-Marne et vous souhaitez soutenir le club de football représentant du département en National 2 avec vos joueurs licenciés ?

C'est très simple ! Remplissez ce formulaire et retournez-le à l'USCL par mail (cf : coordonnées ci-dessous).

Venez encourager le club de l'Île-de-France et profiter d'un football de qualité et d'une ambiance conviviale en tribune !

L'USCL vous invite !

| | |
|---|---------------|
| Match souhaité | USCL - |
| Date du match | |
| Nom du club + Ville + Discipline Sportive | |
| Catégorie d'âge comprise entre 6 et 16 ans | |
| Responsable pour le groupe présent le soir du match + téléphone + mail | |
| Nombre de places enfants souhaitées | |
| Nombre de places adultes souhaitées | |

Formulaire à renvoyer par mail : actions@uscl.fr
(un mail de confirmation vous sera envoyé au plus tard la veille de la rencontre)



Vivre Ensemble Notre Passion

CALENDRIER

SAISON 2024/2025



AOÛT

| | | | |
|----|----|-----------|------|
| J1 | 17 | CHAMBLY | 0000 |
| J2 | 24 | WASQUEHAL | 0000 |
| J3 | 31 | CHANTILLY | 0000 |

JANVIER

| | | | |
|-----|----|-----------|------|
| J15 | 11 | FURIANI | 0000 |
| J16 | 18 | WASQUEHAL | 0000 |
| J17 | 25 | CHANTILLY | 0000 |

SEPTEMBRE

| | | | |
|----|----|------------------|------|
| J4 | 07 | VILLERS/HOULGATE | 0000 |
| J5 | 14 | BIESHEIM | 0000 |
| J6 | 21 | THONVILLE | 0000 |

FÉVRIER

| | | | |
|-----|----|------------------|------|
| J18 | 08 | VILLERS/HOULGATE | 0000 |
| J19 | 15 | BIESHEIM | 0000 |
| J20 | 22 | THONVILLE | 0000 |

OCTOBRE

| | | | |
|----|----|----------|------|
| J7 | 05 | BALAGNE | 0000 |
| J8 | 19 | BEAUVAIS | 0000 |

MARS

| | | | |
|-----|----|----------|------|
| J21 | 08 | BALAGNE | 0000 |
| J22 | 15 | BEAUVAIS | 0000 |
| J23 | 22 | FLEURY | 0000 |

NOVEMBRE

| | | | |
|-----|----|-------------|------|
| J9 | 02 | FLEURY | 0000 |
| J10 | 09 | FEIGNIES A. | 0000 |
| J11 | 23 | FC 93 | 0000 |

AVRIL

| | | | |
|-----|----|-------------|------|
| J24 | 05 | FEIGNIES A. | 0000 |
| J25 | 12 | FC 93 | 0000 |
| J26 | 19 | HAGUENAU | 0000 |
| J27 | 26 | EPINAL | 0000 |

DÉCEMBRE

| | | | |
|-----|----|---------------|------|
| J12 | 07 | HAGUENAU | 0000 |
| J13 | 14 | EPINAL | 0000 |
| J14 | 21 | AUBERVILLIERS | 0000 |

MAI

| | | | |
|-----|----|---------------|------|
| J28 | 03 | AUBERVILLIERS | 0000 |
| J29 | 10 | FURIANI | 0000 |
| J30 | 17 | CHAMBLY | 0000 |

VIVRE ENSEMBLE NOTRE PASSION

ABONNEMENT 2024-2025

N2

NATIONAL 2
FFF



| TARIFS | TRIBUNE PRÉSIDENTIELLE | TRIBUNE HONNEUR |
|--------------------------------------|------------------------|-----------------|
| Abonnement Solo | 90 € | 40 € |
| Femmes / Étudiants - de 16ans | 45 € | Gratuit |
| Abonnement CE (10 personnes min.) | 80 € | 35 € |

Une écharpe à l'effigie de l'USCL offerte pour tout réabonnement

Solo Étudiants CE Femmes et - de 16 ans

INFORMATIONS ABONNÉ

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :
.....

Code postal et Ville :

Téléphone :

E-Mail :

Formulaire à renvoyer avec le règlement + pièce d'identité par
voie postale au 1 rue Vasco de Gama 94460 Valenton

Vivre Ensemble Notre Passion

FOOTBALL

EN NOVEMBRE AU STADE DUVAUCHELLE



**CRÉTEIL
FLEURY**



**SAMEDI 02/11
18H00**

**ENTRÉE
GRATUITE**



**CRÉTEIL
BALAGNE**



**SAMEDI 16/11
18H00**



**CRÉTEIL
FC 93 BOBIGNY**



**SAMEDI 23/11
18H00**

COLLECTE SECOURS POPULAIRE



**BILLETTERIE
SUR USCL.FR**



VENEZ ENCOURAGER

LE FOOT 94 n°692 Page 38 de 40 VOTRE VILLE !

RENT CAR

 PROCHE,  CHER

OFFRE SPÉCIALE

Pour les licenciés du District du
Val-de-Marne de Football



10% de réduction*

sur le montant de votre location
avec le code : **RAC-DISTRICT10**

À très bientôt dans nos agences !



Offre valable jusqu'au 31/12/24 pour la location d'une voiture ou d'un véhicule utilitaire dans les agences Rent A Car du Val-de-Marne participantes (Champigny-sur-Marne, Charenton-le-Pont, Saint-Maur-des-Fossés, Créteil/Bonneuil, Vitry-sur-Seine et Choisy-le-Roi). Valable sur les tarifs publics en vigueur, hors promotions en cours, hors service Aller Simple, selon les conditions générales de location disponibles en agences, sous réserve de disponibilité. Sur présentation d'une licence d'un club du District du Val-de-Marne de Football (licence en cours) pour le retrait du véhicule.

LOCATION DE VÉHICULES

rentacar.fr
0 891 700 200 Service 0,20 €/min
* prix appel

Tarifs DISTRICT FOOTBALL VAL-DE-MARNE TTC 2024 Véhicules de tourisme

| Catégories | Exemple de modèle | 1 à 3 jours | | 4 à 8 jours | | 9 à 15 jours | | 16 à 29 jours | | 30 jours et + | |
|------------|--------------------------|------------------|-------------|------------------|-------------|-----------------|-------------|-----------------|-------------|--------------------|---------|
| | | Prix par jour HT | | Prix par jour HT | | Forfait Mensuel | | Forfait Mensuel | | Prix total mensuel | |
| | | 100 km/jour | 100 km/jour | 100 km/jour | 100 km/jour | 100 km/jour | 100 km/jour | 100 km/jour | 100 km/jour | 3000 km | KM supp |
| A | 108, Twingo ou similaire | 45,53 | 34,15 | 28,22 | 24,13 | 22,37 | 671,10 | 0,23 | | | |
| B | CITADINE 5P | 49,76 | 37,32 | 30,85 | 26,38 | 25,15 | 754,50 | 0,24 | | | |
| BP | CITADINE 5P BOITE AUTO | 54,00 | 40,50 | 33,48 | 28,62 | 27,31 | 819,30 | 0,24 | | | |
| C | AFFAIRE | 64,58 | 48,44 | 40,04 | 34,24 | 30,74 | 922,20 | 0,25 | | | |
| CP | AFFAIRE BOITE AUTO | 68,82 | 51,61 | 42,67 | 36,48 | 32,15 | 964,50 | 0,25 | | | |
| D | CONFORT | 73,06 | 54,79 | 45,30 | 38,72 | 37,74 | 1 132,20 | 0,28 | | | |
| DP | CONFORT BOITE AUTO | 80,47 | 60,35 | 49,90 | 42,65 | 39,38 | 1 181,40 | 0,28 | | | |
| DMP | MULTISPACE | 88,51 | 66,38 | 54,88 | 46,92 | 40,66 | 1 219,80 | 0,29 | | | |
| E | BERLINE | 100,16 | 75,12 | 62,10 | 53,09 | 44,72 | 1 341,60 | 0,00 | | | |
| EP | BERLINE BOITE AUTO | 109,06 | 81,79 | 67,62 | 57,80 | 46,13 | 1 383,90 | 0,31 | | | |
| F | MINIBUS 9 places | 146,92 | 110,18 | 91,08 | 77,87 | 63,53 | 1 905,90 | 0,34 | | | |
| FP | MONOSPACE 7places | 140,82 | 105,61 | 87,31 | 74,64 | 55,91 | 1 677,30 | 0,34 | | | |

* Tarifs non applicables du 1er Juin au 31 août

TARIF EN € TTC TVA : 20 %

Validité : Du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024

ASSURANCES

Garantie dommages (CDW) : Inclus
Garantie vol (TP) : Inclus
Assistance 24H/24

Inclus
Inclus

Tampon et signature